



Règlement intérieur

publié le 01/09/2022 - mis à jour le 22/06/2023

Le Règlement Intérieur du collège Bellevue

Le règlement intérieur du collège Bellevue a été voté en 2018 par le Conseil d'administration composé des représentants des parents, des personnels de l'établissement, des enseignants, des élèves et les membres de droit (chef d'établissement, CPE et gestionnaire).

Vous trouverez celui de notre collège dans le carnet de correspondance des élèves et en pièce jointe ci-dessous.

Document joint

 [reglement_interieur_2018-2019](#) (PDF de 277.4 ko)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.